

# 1.4 Colombie : accaparement ou développement rural ?

Par Giulia Piomponi, stagiaire aux Brigades d'actions paysannes

**S**ous couvert de la mise en œuvre des accords de paix et de développement économique, les institutions internationales et les élites nationales colombiennes ont poussé à la conclusion de nouveaux accords de libre-échange. Loin de profiter aux populations rurales, ces accords ont provoqué une nouvelle vague d'accaparement des terres en déroulant le tapis rouge aux grandes entreprises agro-industrielles. Cet article analyse notamment les effets des politiques de libre-échange dans la région de l'Altiplano dans l'est de la Colombie.

Bien que l'accaparement des terres ait été dénoncé à de nombreuses reprises, le phénomène se poursuit à grande vitesse, soutenu par les logiques capitalistes et les organisations internationales, telles que la Banque Mondiale et l'OCDE, qui désignent ces activités comme des « Investissements Agricoles à Grande Echelle », cherchant à conférer à ce terme une neutralité politique et une orientation économique et productive.

Les courants conventionnels considèrent la dynamique d'acquisition de terres comme un « accord gagnant-gagnant », car elle permettrait aux pays du Sud global d'attirer des investissements pour moderniser le secteur agricole, alors que les pays riches bénéficient de matières premières à des prix très favorables pour les transformer et les redistribuer dans le monde entier. Selon les prévisions agricoles de l'OCDE (2019-2028), pour répondre à ces besoins, il existerait une « réserve de terres agricoles » mondiale qui peut être exploitée sans affecter la production alimentaire et les droits fonciers des populations locales, tout en réhabilitant les terres dégradées<sup>1</sup>.

Pour répondre aux éventuels conflits liés à l'acquisition de terres, les organisations internationales ont élaboré des principes et des lignes directrices en faveur des investissements responsables<sup>2</sup>. Toutefois, ces directives établissent des recommandations, mais ne créent pas d'obligations contraignantes pour les Etats et pour les entreprises [voir article 1.2 sur les directives foncières].

D'un autre côté, les gouvernements signent des accords de commerce contraignants, qui les poussent à créer des mécanismes pour attirer les investissements et à supprimer les obstacles qui limitent l'accumulation des terres. Un exemple de cela est la création des « Zones Economiques Spéciales », dans des zones considérées comme éloignées, sous-développées et infertiles, où l'expulsion des petits agriculteurs est légitimée pour la réalisation de projets à grande échelle.

Dans ce contexte, la Colombie s'inscrit dans la dynamique moderne de l'accaparement des terres, mais avec ses propres caractéristiques liées à la concentration historique de la propriété foncière, au conflit armé interne et aux contradictions entre l'Accord de Paix et les Traités de Libre-Commerce (TLC).

## LA CONCENTRATION DES TERRES EN COLOMBIE

En Colombie, la moitié des familles rurales vivent dans la pauvreté, principalement en raison de la répartition extrêmement inégale des ressources

1 OECD (2019) "Outlook, 2019-2028", Paris.

2 Voir par exemple : FAO; IFAD; UNCTAD; World Bank Group (2010). *Principles for Responsible Agricultural Investment that Respects Rights, Livelihoods, and Resources*. World Bank, Washington

productives, notamment des terres<sup>3</sup>. Tant la pauvreté rurale que l'inégalité d'accès à la terre ont contribué au conflit armé interne qui, en 50 ans, a fait 220 000 morts, plus de 25 000 disparitions et 6 millions de déplacements forcés, principalement parmi les populations paysannes, indigènes et d'ascendance africaine. Un phénomène qui a exacerbé la concentration structurelle de la terre entre les mains des latifundistes, des trafiquants, des paramilitaires et des grandes entreprises. L'ouverture des marchés a renforcé cette concentration. Selon l'index de Gini<sup>4</sup>, l'inégalité dans la distribution des terres a diminué entre 1960 et 1980, puis a commencé à augmenter pour atteindre aujourd'hui 88%. Selon le recensement agricole, les unités de plus de 500 hectares représentent entre 0,4 et 0,5% du total, mais la surface qu'elles occupent a énormément augmenté, passant de 5 millions d'hectares en 1970 à 47 millions en 2014. La taille moyenne a augmenté de manière significative, passant de 1000 à 5000 hectares<sup>5</sup>. Alors que les grandes unités se développaient, les petites et moyennes unités agricoles se fragmentaient. L'ouverture commerciale, promue dans ce contexte, a exacerbé les inégalités et la violence. De nombreuses entreprises ont pénétré dans les zones rurales, en profitant des paramilitaires, pour éloigner les populations locales et développer les cultures dites flex-crops<sup>6</sup>.

Dans ce contexte, en 2016, l'Accord de Paix entre le gouvernement colombien et le groupe armé des FARC a été conclu. Par cet accord, le gouvernement s'est engagé, en contrepartie de l'abandon des armes par les FARC, à mettre en œuvre la Réforme Rurale Intégrale (RRI), comprenant la restitution des terres et la promotion d'une agriculture paysanne durable. Cependant, six ans après sa signature, l'accord s'est enlisé, tant par manque de volonté du gouvernement, que par un contexte international qui n'a pas tenu compte de la réalité du territoire et a privilégié le commerce international et le modèle agro-industriel.

## LA LIBÉRALISATION DU COMMERCE

Depuis les années 1990, la Colombie s'est ouverte au commerce international, d'abord en adhérant à l'OMC en 1994, puis en signant les TLC avec les États-Unis, le Canada et le traité multilatéral entre Colombie, Pérou et l'Union européenne, entré en vigueur en 2013. Ce dernier prévoyait 4 actions fondamentales : l'élimination des barrières douanières, les mesures de protection des investissements, la défense des droits de propriété et les certificats d'origine. Le traité a été promu dans le but de diversifier l'économie et de promouvoir le développement durable, créer des emplois, réduire la pauvreté et protéger les droits de l'homme (titre IX)<sup>7</sup>.

Toutefois, en analysant la balance commerciale et les effets sur les zones rurales, il semble que ces objectifs ne soient pas atteints ; au contraire, un certain nombre d'impacts sociaux, économiques et environnementaux négatifs sont identifiés. En effet, bien que le PIB ait triplé depuis 2000 et que les exportations aient augmenté de façon exponentielle, ces réalisations n'ont pas contribué à l'amélioration de la situation de la population colombienne. Les gains n'ont pas été correctement répartis et sont restés concentrés dans les grandes entreprises. Les exportations, en effet, n'appartiennent pas à des secteurs qui ajoutent de la valeur aux produits, mais restent concentrées sur le secteur primaire, c'est-à-dire sur les matières premières, principalement le pétrole (63,1%) et ses dérivés, et d'autre part sur les produits agricoles. La part des produits primaires par rapport au total des exportations est restée autour de 90% pendant les années de mise en œuvre de l'accord commercial, ce qui suggère que la diversification des exportations colombiennes a été presque nulle<sup>8</sup>. D'autre part, ce qui s'est produit dans le secteur agricole est l'augmentation de certains produits sur le marché, comme la canne à sucre et l'huile de palme. Cette dernière en particulier, est passée de 100 000 hectares en 2010 à 560 000 aujourd'hui, positionnant la Colombie comme le quatrième producteur d'huile de palme

3 DANE (2018) "Poveretà monetaria e multidimensionale Colombia" Bogotá, Colombia.

4 Le coefficient de Gini est un indicateur synthétique qui saisit le niveau d'inégalité pour une variable et une population donnée. Il varie entre 0 (égalité parfaite) et 1 (inégalité extrême).

5 DANE (2015) "Censo Nacional Agropecuario 2014. Avance de resultados", Bogotá.

6 Des cultures polyvalentes, qui ont une triple fonction : alimentaire, fourragère et biocarburants. Elles sont principalement dédiées à l'exportation.

7 Accord commercial UE-Colombie-Pérou-Équateur - fian.be/1925

8 ODHACO, 2016, "Repercussion in Colombia of the Free Trade Agreement"; Dane - fian.be/1926



dans le monde. En fait dans le TLC entre Colombie-Pérou et UE, on fait référence à l'élimination progressive des barrières douanières sur des produits tels que le sucre, l'éthanol, le biodiesel, le café, les bananes, l'huile de palme et le tabac.

## CHANGEMENT D'USAGE DES SOLS

Pendant les phases de négociation des TLC, la possibilité de soutenir la production nationale a été progressivement éliminée, car elle limitait la libre compétitivité, mais les productions les plus compétitives sur le marché ont été soutenues afin d'attirer les investissements étrangers. Ainsi, les monocultures destinées à l'exportation se sont développées tandis que les cultures traditionnelles ont diminué, entraînant une augmentation des importations alimentaires. En fait, l'augmentation de certains produits importés coïncide avec la diminution de la superficie que ces produits occupaient auparavant, ce qui correspond dans la plupart des cas aux produits de consommation traditionnels<sup>9</sup>. Le résultat a été une transformation des zones rurales, puisque des milliers d'hectares avant consacrés au pâturage extensif ou appartenant aux communautés locales, ont été convertis en monocultures industrielles. Actuellement, 74,8% des terres à usage agricole sont occupées par des cultures permanentes agro-industrielles. Cette surface s'est considérablement étendue, passant de 40 % dans les années 1960 à 75 % au-

jourd'hui, prenant la place des cultures traditionnelles telles que les céréales, les haricots et autres légumes. Ainsi, la Colombie est passée d'une certaine «autosuffisance alimentaire» à la situation actuelle où elle doit importer plus de 30% de sa nourriture, une situation qui menace la sécurité alimentaire d'un pays dont le taux de pauvreté représente 39%, et dans les zones rurales touche 67% de la population<sup>10</sup>.

## LA RECONQUÊTE DE L'ALTILLANURA

Au cours des vingt dernières années, l'expansion agro-industrielle s'est particulièrement orientée vers la région de l'Altillanura, à la frontière avec le Venezuela et le Brésil, dans les départements du Meta et du Vichada. Il s'agit d'une zone à faible densité de population, mais dont 30 % de la population est constituée de peuples indigènes, qui occupent 60% de la superficie. Bien que cette région soit riche en ressources naturelles et minérales, les conditions de vie y demeurent précaires. De plus, cette zone a été théâtre de conflits armés, trafic de drogue et extraction de pétrole. Après la crise mondiale de 2008, le gouvernement colombien s'est intéressé à la région avec l'idée de «*la développer en exploitant son potentiel unique en eau, énergie, agriculture et agro-industriel, afin de permettre l'accès à ses produits et au marché et la relier au reste du pays et du monde*»<sup>11</sup>.



**L'Altillanura est une région naturelle, située à l'Est de la Colombie qui se caractérise par de vastes plaines herbeuses cultivables.**

D'autre part, les organisations environnementales ont exprimé leur inquiétude quant à l'expansion des monocultures sur ce qui est considéré comme une zone de conservation environnementale en raison de ses ressources en eau et de sa grande variété d'écosystèmes. Cependant, dans le contexte international décrit ci-dessus, l'idéologie commerciale a prévalu et, depuis 2008, on assiste à une véritable conquête de la région.

L'Organe de contrôle fiscal de l'État Colombien a publié une enquête identifiant 42 cas d'acquisitions illicites, entre 2009 et 2013, totalisant 440 000 hectares<sup>12</sup>.

9 MADR, Colombia, 2016, "Estrategia Colombia Siembra" Documento strategico"

10 Oxfam, 2014, "La pequeña agricultura en peligro", Colombia

11 Departamento Nacional de Planeación (2015) "Documento CONPES 3797: Política per lo sviluppo dell'Altillanura". Bogotá, DNP, Colombia.

12 Contraloría General de la Repubblica (2015) "Accumulación des terres publiques dans la Altillanura colombien", CGN, Bogotá

Dans la plupart de ces cas, la loi 160 de 1994, qui interdit l'accumulation de terres domaniales dépassant l'Unité Agricole Familiale<sup>13</sup>, a été violée. L'enquête a souligné trois mécanismes qui ont permis de contourner les limites de cette loi : la création de filiales de l'entreprise principale ; les accords d'usufruit ; et les alliances productives. Souvent, les terres achetées, avaient été précédemment attribuées

aux bénéficiaires de la réforme agraire et avaient donc un passé de terres publiques qui étaient supposées revenir aux paysans et aux victimes du conflit. Les entreprises, nationales et étrangères, ont obtenu des subventions de l'État, bien qu'elles aient provoqué la migration directe ou indirecte des populations locales<sup>14</sup>. Ces terrains étaient auparavant dédiés à l'agriculture familiale et pastorale, tandis que les

entreprises ont converti les terres en monocultures, générant peu de travail par rapport à la quantité d'hectares acquis, et en tout cas mal payés et saisonniers<sup>15</sup>. Par exemple, Cargill a créé 36 sociétés fantômes, qui ont acheté des terres de la taille autorisée, en atteignant un total de 57 000 hectares pour la production de maïs et de soja. Alors que la légalité des projets faisait l'objet d'une enquête, la proposition

**Les Indiens Sikuani attendent depuis 12 ans la restitution de leurs territoires ancestraux occupés aujourd'hui par des cultures d'huile de palme.**



© Adrien / magic\_culture

13 Oxfam, 2013, *“Diviser et acheter. Une nouvelle forme d'accumulation de terres publiques en Colombie”*. Oxford, GB.

14 Indepaz&Somo (2015) *“Riconquista e spoliazione dell'Altillanura. Il caso Poligrow.”* Amsterdam e Bogotà

15 Land Matrix, transaction 3891 et al.





de loi visant à créer des Zones d'Intérêt Rural pour le Développement Economique et Social (ZIDRES) est entrée en vigueur en 2016. 65% des surfaces couvertes par les ZIDRES sont situées dans l'Altillanura. En fait, cette loi a sauvé les accumulations de terres, qui avaient eu lieu auparavant, et ouvert la voie à l'expansion des monocultures dans cette région.

Bien que l'Altillanura soit considérée par le gouvernement comme propice aux investissements à grande échelle, car elle est peu peuplée et infertile, des peuples autochtones tels que les Sikuaní, qui ont toujours vécu d'agriculture et de pêche, y vivent depuis des siècles. Ce peuple attend depuis plus de douze ans la restitution de ses territoires dont il a été déplacé. Entre-temps, son territoire ancestral a été occupé par une production de palme qui pollue et dévaste l'environnement et les eaux. Il ne s'agit que d'un exemple parmi des milliers qui affectent les communautés qui ont perdu leurs terres ou leurs vies à cause de l'expansion agro-industrielle<sup>16</sup>.

**En 2016, la création des Zones d'Intérêt Rural pour le Développement Economique et Social (ZIDRES) - dont 65% sont situées dans l'Altillanura - a sauvé les accumulations de terres et ouvert la voie à l'expansion des monocultures dans toute la région.**

## EN GUISE DE CONCLUSION

Les TLC n'ont pas contribué à améliorer les conditions de vie des communautés rurales. Au lieu de cela, on assiste à une aggravation des inégalités, à la violation des droits humains et à la dégradation de la biodiversité et de l'environnement, causé par l'expansion des monocultures<sup>17</sup>. En outre, l'attraction des investissements et l'expansion agro-industrielle ont entravé la mise en œuvre de l'accord de paix et la restitution des terres aux victimes du conflit.

Malgré les engagements internationaux en faveur de la protection des droits humains et de l'environnement, le modèle économique et productif n'est toujours pas remis en question, protégeant une petite partie de la population qui accumule la plupart des richesses. L'élection de Gustavo Petro, en juin 2022, pourrait marquer un changement de cap, comme il l'a montré avec la nouvelle réforme fiscale (taxer le grand capital et les entreprises de boissons sucrées, par exemple) et la promesse d'une réforme agraire.

16 Ruta de Conflicto, 2021, Bogotá *“La Palma que remplazo’ el territorio ancestral de los Sikuaní”*.

17 UNAD, « *Monographie d'étude sur les impacts environnementaux générés par la culture et la production du palmier à huile africain dans le département du Meta* », Villavicencio, julio 2017